

# Programme

## ► ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION

Obligations et démarches

**Vendredi 19 octobre** - De 14h à 17h

## ► LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

Responsabilité civile et pénale

**Mardi 23 octobre** - De 9h à 12h

## ► HISTORIQUE ET DERNIÈRES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES

Les dernières mesures en faveur de la promotion du bénévolat associatif

**Jeudi 15 novembre** - De 14h à 17h

## ► LES REGISTRES OBLIGATOIRES ET DOSSIERS PERMANENTS

Quels documents, quelles obligations ?

**Vendredi 16 novembre** - De 9h à 12h

## ► LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Les nouvelles règles

**Vendredi 23 novembre** - De 9h à 12h

## ► LES AGRÉMENTS POUR LES ASSOCIATIONS

Obligations : qui les délivre, pour quelle valeur ajoutée ?

**Mardi 4 décembre** - De 14h à 17h

Le service des relations avec les associations du Conseil général de l'Essonne

a le plaisir de vous convier à un

## **cycle de conférences**

dédiées à la gestion d'associations.

### **INSCRIPTION GRATUITE**

Pour participer à plusieurs conférences,  
prévoyez un bulletin (ci-joint) par thème.

**Complétez et retournez-le(s), une semaine maximum  
avant la date de la conférence au :**

Conseil général de l'Essonne  
Service des relations avec les associations  
Boulevard de France  
91012 Évry cedex

Vous recevrez une confirmation d'inscription,  
mentionnant l'adresse exacte de la conférence (toutes auront lieu à Évry).

Pour tout renseignement complémentaire :  
01 60 91 93 78 / 01 60 91 93 53

Retrouvez toutes nos propositions de formations  
et d'accompagnement sur le site du Conseil général de l'Essonne.  
[www.associations.essonne.fr](http://www.associations.essonne.fr)